

Tous en Savoie

RISQUES MAJEURS

risques naturels et risques technologiques



Les bons réflexes

Tours en Savoie et les risques majeurs

La commune de Tours en Savoie participe à la démarche de gestion des risques majeurs initiée à l'échelle intercommunale.

Dans ce dispositif, l'information et la formation des habitants sont essentielles, ce qui explique l'édition du présent Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Il vise à vous informer sereinement parce que le risque zéro n'existe pas et que la transparence est la meilleure manière d'éviter les exagérations.

Dans ces situations extrêmes, certes rarissimes il est nécessaire de connaître les réflexes à adopter.

Parallèlement, l'équipe municipale travaille à la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui vise à recenser et organiser tous les moyens nécessaires à la mise en sécurité des habitants de la commune en cas d'évènement majeur (alerte, évacuation, ravitaillement, hébergement d'urgence...). Dans ce cadre, un dispositif d'alerte par téléphone a été mis en place : il permet d'alerter les habitants de la commune simultanément en cas de risque.

Le Maire
Florian DROUET



Avalanche du 21 Février 1999

Source : RTM 73

Le risque majeur, qu'est-ce que c'est ?

Un événement potentiellement dangereux – ou ALÉA - n'est un RISQUE MAJEUR que s'il s'applique à une zone où des ENJEUX humains, économiques ou environnementaux sont en présence.



ALÉA X ENJEU = RISQUE

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence
- une énorme gravité

RISQUES MAJEURS

à Tours en Savoie

Les risques naturels



Crues torrentielles et inondations



Mouvements de terrain



Avalanches



Séismes



Evènements météorologiques

Les risques technologiques



Accident nucléaire



Transport de matières dangereuses



Rupture de barrage



Les crues torrentielles et inondations

La commune de Tours en Savoie est installée sur le cône déjection du torrent de Saint Clément aussi appelé Grand Nant ou Grand Ruisseau. Ce torrent draine les eaux du « cirque » de la Grande Journée, soit quelques 1000 ha. De tous temps il a été le théâtre de crues dévastatrices causées principalement par de gros orages estivaux et/ou par une fonte rapide du manteau neigeux.

Les crues torrentielles transportent de grandes quantités de matériaux issus des berges instables du torrent ce qui engendre une forte érosion du lit et un dépôt des matières transportées au niveau du cône de déjection.



Les bons réflexes

- 

Fermez les portes, fenêtres, soupiraux
Pour éviter l'entrée de l'eau et limiter les dégâts
- 

Montez à pied dans les étages
Pour attendre les secours et éviter de rester bloqué dans les ascenseurs
- 

Coupez le gaz et l'électricité
Pour éviter l'électrocution ou l'explosion
- 

Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz
Pour vous informer de l'évolution de la situation
- 

Ne téléphonez pas
Pour libérer les lignes pour les secours
- 

N'allez pas chercher vos enfants à l'école
Pour éviter de bloquer les secours sur les voies de circulation.
Leurs enseignants s'en occupent !

Historique des principaux événements :

19 Juin 1732 : Le torrent sort de son lit au niveau de la chapelle St Clément et envahit les bâtisses du hameau de La Piat. Des blocs « gros comme des maisons » sont déplacés. Suite à cet évènement, les habitants du Désert quittent le hameau trop souvent exposé.

24 Juillet 1911 : Suite à un gros orage sur les pentes de la Grande Journée, le torrent chargé de boue, de pierres et de gros blocs détruit les digues et ponts pour envahir les maisons des Contamines. En une demi-heure, 30ha sont envahis, les récoltes détruites et l'actuelle route départementale 990 est ensevelie sous 1 mètre de boue.

17 Juin 1992 : Toujours après un orage violent sur le secteur Mirantin / Grande Journée, le torrent de St Clément déborde à nouveau et inonde l'usine Tivoly en causant d'importants dégâts.

Les mesures de prévention

Les travaux du service de Restauration des Terraïns de Montagne (RTM)

En 1935, suite aux évènements majeurs du début du siècle, un périmètre de restauration a été créé afin de stabiliser le lit du torrent. Dans ce cadre, 16 barrages seuils furent construits par tranches successives en 1937, 1967 et 1980. Au XX^e siècle, ce sont donc quelques 2.5 M€ qui ont été investis par l'Etat pour sécuriser les secteurs menacés par les crues du torrent de St Clément.



Les ouvrages réalisés par la commune

En 1956-57, un canal d'écoulement en béton armé est construit entre la voie ferrée et l'Isère dans le but de protéger la cité EDF provisoire installée pour la centrale de la Bâthie. Il est complété à l'amont en 1968-69 par une nouvelle section en enrochements bétonnés.



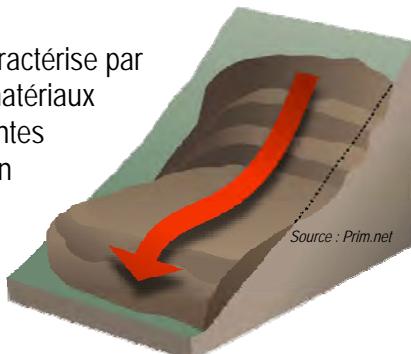
En 1996-97, la commune fait construire une plage de dépôt capable de retenir quelques 40 000 m³ de matériaux dans l'éventualité d'une lave torrentielle de grande ampleur. Cet ouvrage se présente sous la forme d'une digue de 10 m de haut et d'une grille métallique large de 4m par laquelle le torrent s'écoule en période normale.



Les mouvements de terrain

On distingue plusieurs catégories de mouvements de terrain dont deux se manifestent particulièrement sur le territoire de la commune de Tours en Savoie :

le **glissement de terrain** qui se caractérise par un déplacement d'une masse de matériaux sur des épaisseurs parfois importantes généralement suite à une saturation du sol en eau.



la **chute de rochers** qui est plus soudaine et peut aller de la simple chute de pierre à l'effondrement de falaise.



Les sites concernés

Les berges du torrent de St Clément :

De nombreux éboulements et glissements de terrain affectent les berges du St Clément et viennent alimenter le lit du torrent en matériaux qui, emportés par les crues, accentuent le caractère dévastateur de celles-ci (voir chapitre précédent). L'un des glissements le plus actif est celui de la Combe des Filles. Au printemps, on y observe périodiquement des marches de plusieurs décimètres bien marquées sur la piste qui mène au refuge forestier.

Les secteurs situés en pied de versant : La Piat – La Comterie – Le Carré :

Ces secteurs ont déjà subi des chutes de rochers, notamment en 1991 à proximité de l'atelier Tivoly et en Novembre 2003 à Champ Blaire où un bloc de plusieurs tonnes est passé tout près du chalet.

Les bons réflexes

Pendant l'évènement



Eloignez vous de la zone dangereuse

Pour vous mettre en sécurité, fuyez latéralement la zone instable pour ne pas être enseveli



Novembre 2003
Bloc arrêté à proximité de Champ Blaire

Après l'évènement



Coupez le gaz et l'électricité

Pour éviter l'électrocution ou l'explosion



Evacuez les locaux touchés.

Informez la mairie de la situation.

Mesures de protection :

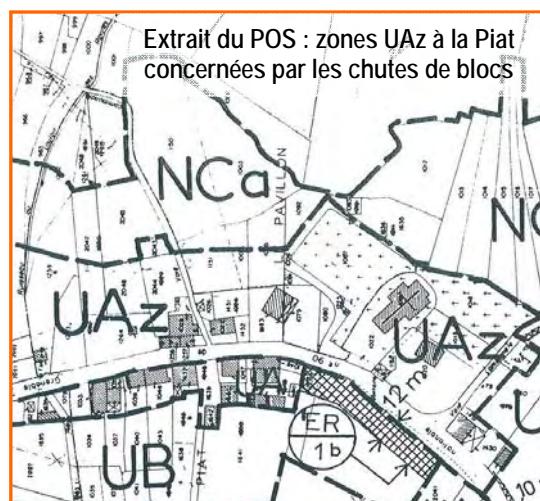
Les berges du torrent de St Clément ont fait l'objet de nombreux travaux afin de stabiliser le versant (voir chapitre précédent).

Les secteurs concernés par les chutes de rochers ont quant à eux fait l'objet d'études qui ont conduit la commune à installer des témoins sur les failles menaçantes du versant. Ces témoins, au nombre de cinq, sont régulièrement surveillés par les agents communaux.

Prise en compte dans l'aménagement :

La prévention passe par la connaissance du phénomène créant le risque.

La cartographie réalisée dans le POS (Plan d'Occupation des Sols) répond en partie à cet objectif en signalant les zones de risques naturels par un indice « Z » et en préconisant la prise en compte des phénomènes dans le dimensionnement des bâtiments : façades renforcées, limitation des ouvertures face à la pente...





Les avalanches

Chaque année en France, entre 30 et 60 personnes sont emportées mortellement par les avalanches ce qui fait de ce phénomène naturel le risque le plus meurtrier de l'hexagone.

A Tours en Savoie, deux couloirs principaux qui suivent les gorges du St Clément et du Nant Varin sont concernés par des avalanches qui peuvent descendre en plusieurs vagues successives, les premières coulées préparant le passage pour les suivantes qui parfois atteignent ainsi la vallée comme ce fut le cas à 10 reprises au cours du XX^e siècle.

Historique des phénomènes :

22 Mars 1730 : une avalanche s'immobilise à proximité du hameau du Désert et fait déborder le torrent. Nombreux dégâts dans les champs.

7 Mars 1817 : une avalanche endommage les champs et fait une victime.

2 Mars 1922 : 100 000 m³ de neige dévalent dans la plaine jusqu'à la route nationale et la voie ferrée.



Les bons réflexes en cas de risque

Pour les randonneurs



Renseignez-vous

Consultez les bulletins Neige et Avalanches édités par Météo France
08.92.68.02.73



Soyez vigilants

Evitez de vous aventurer dans les secteurs d'altitude

Pour les sites exposés Hameau du Désert



Rentrez chez vous

Evitez de sortir à l'extérieur des bâtiments



Fermez les ouvertures orientées à l'amont

Prenez les mesures de sauvegarde de vos biens



Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz

Pour vous informer de l'évolution de la situation



Source : RTM 73

La plage de dépôt remplie et le hameau du Désert suite à l'avalanche du 21 Février 1999

21 Février 1999 : Une énorme avalanche d'au moins 180 000 m³ remplit la plage de dépôt conçue à l'origine pour contenir les crues torrentielles. Certaines maisons du Désert sont évacuées par crainte d'une nouvelle avalanche.

Les mesures de prévention

Les ouvrages de protection

En 2003, suite à la menace de suravalanche de 1999, la commune a fait consolider et rehausser de 3 mètres la digue de protection au niveau de la chapelle St Clément.

Le suivi des avalanches

Depuis le début du XX^e siècle, les agents de l'Office National des Forêts (ONF) observent les couloirs d'avalanche de la commune et notent chaque évènement dans le cadre de l'Enquête Permanente sur les Avalanches (EPA).

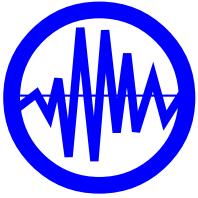
Lorsque les évènements sont d'une ampleur importante, l'observateur en informe les services experts du Centre d'Etudes du Machinisme Agricole, du Génie Rural et des Eaux et Forêts (Cemagref) et du service RTM.

Commane de Tours

| Année | Date et heure de l'avalanche | Genre de l'Avalanche de poussière ? de fond ? superficielle ? de glacier ? | Altitude du | |
|-------|---|--|-----------------|-----------------|
| | | | point de départ | point d'arrivée |
| 1906 | 4 mars à 14 ^H | Superficie | 2'000 | 1'100 |
| 1908 | 24 du 2 à 5 ^H | de fond | 2'100 | 600 |
| 1909 | 1 ^{er} Avril à 15 ^H | 2 ^o | 1'900 | 800 |
| 1912 | 25 Mars à 10 ^H | Superficie | 2'000 | 800 |
| 1913 | 23 du 1 à 9 ^H | 2 ^o | 2'300 | 480 |
| 1914 | 29 mars à 14 ^H | de fond | 2'100 | 950 |
| 1918 | 25 mars à 14 ^H | | | |

Extrait des carnets de l'EPA

Source : ONF-MEDD-Cemagref



Les séismes

Si le mécanisme du séisme est aujourd'hui mieux connu, tant du point de vue de son origine que de sa propagation, il reste encore un phénomène imprévisible.

Outre les effets qu'il peut avoir sur les constructions, un séisme peut engendrer d'autres effets locaux tels que les mouvements de terrain (*chute de blocs, glissement de terrain*), les avalanches ou les phénomènes de liquéfaction des sols qui peuvent faire basculer des bâtiments.

La commune de Tours en Savoie est classée en zone sismicité faible (Ib) : les séismes peuvent être d'intensité moyenne (= aléa moyen) mais cela reste très peu fréquent.

Les bons réflexes

Pendant la secousse



Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide

Pour éviter les chutes d'objet



Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments

Pour éviter d'être enseveli

Après la 1^{re} secousse



Coupez le gaz et l'électricité

Pour éviter l'électrocution ou l'explosion



Evacuez les locaux touchés.



Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz

Pour vous informer de l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas

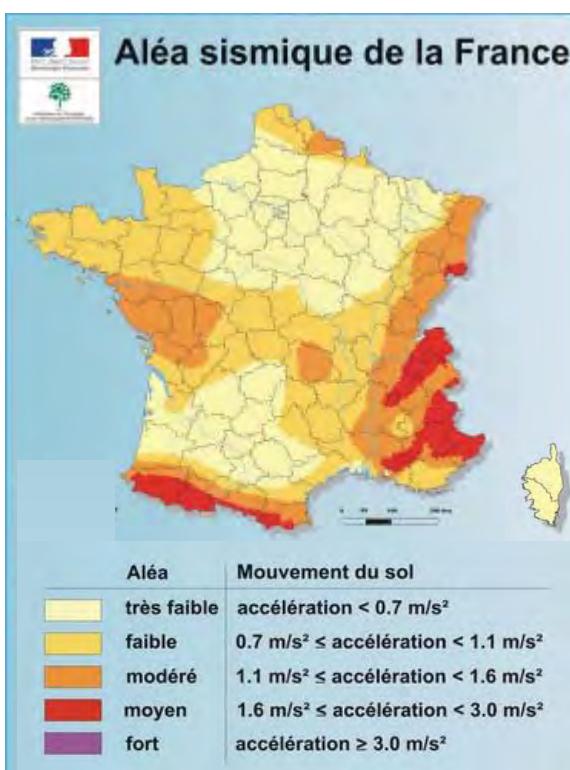
Pour libérer les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Pour éviter de bloquer les secours sur les voies de circulation.

Leurs enseignants s'en occupent !



Le dernier séisme important ayant touché la région s'est produit dans le secteur d'Annecy le 15 Juillet 1996. De **magnitude 5.2**, il a engendré quelques dégâts (chutes de cheminées, fissures dans les murs). De nombreuses répliques furent ressenties pendant les jours suivants, dont une de magnitude 4.3 huit jours plus tard.



Voiture écrasée par une chute de cheminée lors du séisme d'Annecy

Prévention :

Le norme intitulée « PS 92 » actuellement en vigueur fixe les niveaux de protection requis par région et par type de bâtiment et définissent les modalités de dimensionnement des constructions afin que celles-ci soient conçues pour résister aux séismes.

Un plan d'action sur 6 ans, appelé Plan Séisme a été mis en place en 2005 par l'Etat afin de réduire la vulnérabilité au séismes des personnes et des biens. Ce programme de prévention s'appliquera notamment à approfondir la connaissance scientifique du risque sismique, mieux informer sur celui-ci, améliorer sa prise en compte dans la construction et organiser une coopération entre tous les acteurs du risque.



Pour plus d'informations :

Sismicité de la France :

Programme national de prévention du risque sismique :

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable :

Association Française du Génie Parasismique :

www.sisfrance.net

www.planseisme.fr

www.prim.net

www.afps-seisme.org



Les risques météorologiques



Orage

Vents violents, orages et pluies intenses sont autant de phénomènes météorologiques qui peuvent concerner Tours en Savoie.



Une toiture emportée par le vent



Avalanches

Afin de prévenir tout accident lié à ce type de manifestations climatiques, Météo France édite deux fois par jour une carte de Vigilance permettant de savoir si, dans les 24 heures, un phénomène météorologique dangereux peut toucher le département.



Vent violent

Dès le niveau orange, les pouvoirs publics et la commune s'organisent pour réagir : envisager la mise à l'abri des campeurs installés sur la commune, faire annuler les manifestations en plein air...



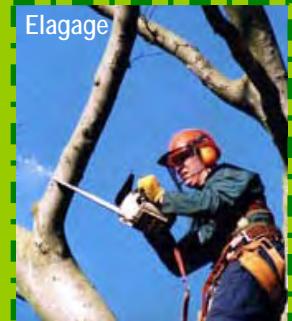
Canicule



Pluie - Inondations

Elagage des arbres

Fortes chutes de neige, tempêtes et orages cassent parfois des branchages ou couchent des arbres qui en tombant peuvent engendrer des dégâts notamment sur les habitations, les véhicules et les personnes.



Afin de prévenir ce risque dans votre propriété, il est conseillé de faire procéder à l'élagage des arbres proches de votre habitation ou trop près des réseaux aériens (fils électriques) voire à leur abattage dans le cas d'arbres vieux ou malades.

Les bons réflexes



Renseignez-vous

Consultez les cartes de vigilance éditées par Météo France

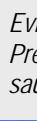


Soyez vigilants

Suivez les conseils donnés par Météo France



Rentrez chez vous Fermez les ouvertures



Evitez les déplacements
Prenez les mesures de sauvegarde de vos biens



Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz

Pour vous informer de l'évolution de la situation

Carte de vigilance météorologique (Exemple)



Pas de vigilance particulière.



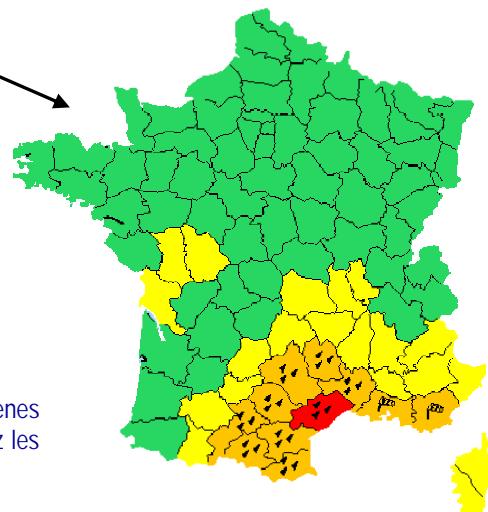
Soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.



Soyez très vigilant; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus; suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.



Une vigilance absolue s'impose; des phénomènes météo dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus; conformez vous aux consignes émises par les pouvoirs publics.



Pour vous informer, consultez la carte de vigilance :
Internet : www.meteo.fr Minitel : 36 15 METEO Téléphone : 32 50



L'accident nucléaire

Le risque nucléaire ne constitue pas un risque important dans le département de la Savoie, aucune installation n'y étant installée. Toutefois, la proximité de certains établissements situés dans les départements de l'Ain, de la Drôme et de l'Isère nous amène à évoquer ce risque.

De plus, il est à noter qu'un incident radiologique peut également avoir lieu en dehors de l'enceinte d'une centrale nucléaire lors d'un transport de matières radioactives issues du domaine industriel ou médical par exemple.



Au signal national d'alerte,
suivez les consignes et
tenez vous prêt à évacuer
sur ordre des autorités

Prévention :



La centrale nucléaire du Bugey

La sûreté de ces sites repose sur de nombreuses mesures techniques prises par les exploitants et imposées par la réglementation.

Comme pour le risque industriel, la prévention passe par la réduction des risques à la source (surveillance permanente, amélioration continue de la sécurité) complétée par des plans de secours internes et externes.



Enfermez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche

Pour éviter l'exposition directe aux produits radioactifs

Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations

Pour empêcher les produits radioactifs d'entrer dans votre abri

Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz

Pour vous informer de l'évolution de la situation

Ne téléphonez pas

Pour libérer les lignes pour les secours

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en occupent !

En cas de catastrophe majeure impliquant une installation nucléaire, le risque de contamination peut concerner l'ensemble du territoire français.

Les autorités pourraient alors être amenées à prendre des contre mesures sanitaires notamment par le déclenchement du plan départemental de distribution des pastilles d'iode.



Pastilles d'iode distribuées par les autorités en cas de risque

À titre préventif, l'ingestion d'une pastille d'iode non radioactif a pour effet de se fixer sur la thyroïde (organe qui retient l'iode), la saturer et éviter qu'ensuite l'iode radioactif inhalé par respiration ne se fixe sur cette thyroïde, provoquant son irradiation.

Les personnes les plus sensibles (enfants, adolescents et femmes enceintes) se verront donc distribuer une pastille d'iode en cas d'évènement majeur.

Au niveau de la commune de Tours et notamment pour les écoles, un plan de distribution des pastilles d'iode a donc également été mis en place.





Le Transport de Matières Dangereuses

Une matière dangereuse est une substance qui par ses propriétés physiques ou chimiques peut présenter un danger grave pour l'homme ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, nocive, corrosive ou radioactive.

La majorité du transit des matières dangereuses se fait par la RD 1090 et la voie ferrée qui traversent le territoire communal. Néanmoins, certaines matières dangereuses comme le fioul ou le gaz peuvent traverser la commune par les routes secondaires.



Source : Cypres



Au signal d'alerte,
suivez les consignes
et tenez vous prêt à
évacuer sur ordre
des autorités.

Les bons réflexes

- Enfermez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche
Pour éviter l'exposition directe aux produits dangereux
- Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations
Pour empêcher les produits dangereux d'entrer dans votre abri
- Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz
Pour vous informer de l'évolution de la situation
- Ne téléphonez pas
Pour libérer les lignes pour les secours
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
Leurs enseignants s'en occupent !
- Ne fumez pas
Ni flamme, ni étincelle
Pour éviter le risque d'explosion

Prévention et réglementation :

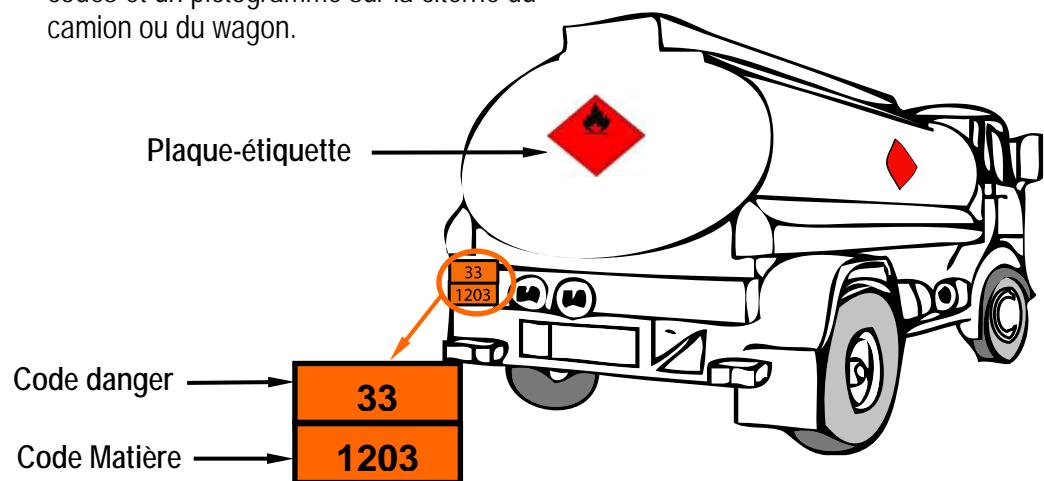
Les règlements concernant les modes de Transport des Matières Dangereuses (TMD) par voie routière et ferroviaire ont en commun de prévoir les dispositions techniques des véhicules, les modalités de contrôle et la formation des personnels.



Sur certains axes routiers, la circulation de matières dangereuses peut même être totalement interdite et signalée par l'un des trois panneaux ci-contre.

Signalisation :

La nature des produits transportés est identifiée par des codes et un pictogramme sur la citerne du camion ou du wagon.



Si vous êtes témoin d'un accident, mettez-vous en sécurité à au moins 100 mètres du site et communiquez ces éléments aux secours en précisant le lieu exact, le type de moyen de transport et la nature du sinistre (fuite, feu, explosion...).



La rupture de barrage

La commune de Tours en Savoie est située à l'aval des barrages de Tignes, La Girotte et Roselend. La rupture totale et instantanée des barrages de Tignes ou de Roselend provoquerait une onde de submersion qui pourrait toucher certaines habitations dans la partie basse de la commune (*voir carte ci-dessous*).

| Barrage | Temps d'arrivée de l'onde de submersion | Hauteur d'eau par rapport au lit de l'Isère |
|------------|---|---|
| La Girotte | Reste contenue dans le lit de l'Isère | |
| Tignes | 1 h 40 | 19 mètres |
| Roselend | 20 min * | 10 mètres * |

* Valeurs indicatives n'ayant pas été calculées précisément car la commune ne se trouve pas dans l'axe d'écoulement principal

Le barrage de Tignes



Mesures de prévention :

Une surveillance constante des ouvrages est assurée par l'exploitant sous le contrôle des services de l'Etat : inspections visuelles, auscultation à l'aide d'appareils très précis, suivi des déplacements, des fuites et des fissures, examen décennal approfondi.

Même si le risque de rupture est extrêmement faible, chaque barrage fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) qui a pour but d'organiser l'alerte des populations et l'intervention des secours. Le PPI définit ainsi plusieurs niveaux d'alerte permettant d'anticiper la rupture de l'ouvrage et d'évacuer les populations exposées de manière préventive.

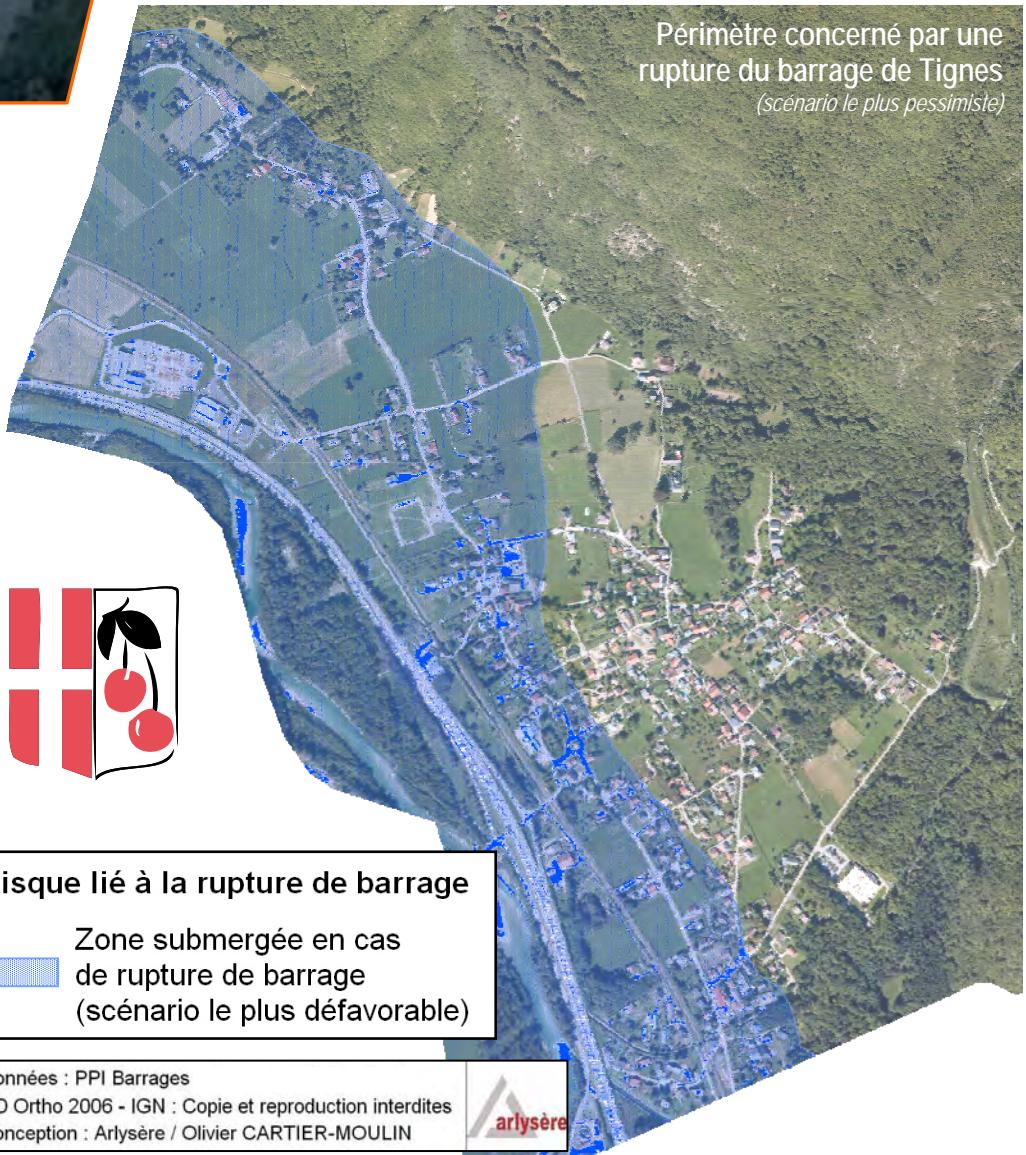
Périmètre concerné par une rupture du barrage de Tignes
(scénario le plus pessimiste)



Au son de la corne de brume ou sur ordre des autorités, suivez les consignes et tenez vous prêt à évacuer.

Les bo

-  Gagnez immédiatement les hauteurs les plus proches
-  Pour vous mettre à l'abri de l'onde de submersion
-  Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz
-  Pour vous informer de l'évolution de la situation
-  Ne téléphonez pas
-  Pour libérer les lignes pour les secours
-  N'allez pas chercher vos enfants à l'école
-  Leurs enseignants s'en occupent !



L'alerte

En cas d'évènement majeur, l'alerte est de la responsabilité de l'Etat et des maires. Selon la nature de l'évènement, elle peut être donnée par différents moyens :

- **Sirène** du réseau national d'alerte : ces sirènes, testées tous les premiers mercredi du mois à midi, émettent un son caractéristique en trois cycles d'une durée de 1 minute 41 secondes séparés d'un intervalle de 5 secondes. Si vous entendez cette sirène, le bon réflexe : *confinez vous et écoutez la radio 103.9 FM !* Vous pouvez écouter le **signal national d'alerte** au numéro suivant : **0 800 50 73 05** (gratuit)

- **Corne de brume** : ce type de sirène émet un signal d'une durée minimum de deux minutes, composé d'émissions sonores de 2 secondes séparées par un intervalle de 3 secondes. *Seules les communes situées dans les zones en aval des barrages et très proches de ceux-ci (arrivée de l'onde de submersion en moins de 15 minutes) sont équipées de ce type de sirène.* Elles sont également testées les premiers mercredi des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre. Si vous entendez cette sirène, le bon réflexe : *gagnez les hauteurs rapidement !*

- **Ensemble Mobile d'Alerte (EMA)** fixé sur un véhicule de la commune ou des services de secours et diffusant un message vocal.



- **Radio et télévisions.** En Savoie, les informations en cas de risque majeur sont diffusées par France Bleu Pays de Savoie sur 103.9 Mhz



Le syndicat intercommunal Arlysère et la commune de Tours ont fait l'acquisition d'un système d'alerte de la population par téléphone.
Si votre numéro de téléphone n'est pas renseigné dans l'annuaire ou si vous voulez être alerté sur votre téléphone portable, faites vous connaître auprès de la mairie !

Préparez le matériel nécessaire en cas d'alerte :

Pour ne pas être pris au dépourvu et pouvoir évacuer rapidement en cas de besoin, préparez le matériel nécessaire :

- Radio à piles
- Lampe de poche
- Matériel de confinement
(ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes...)
- Barres énergétiques et eau
- Couvertures et vêtements de rechange
- Papiers personnels
- Médicaments (traitement quotidien)

Pour en savoir plus :

Mairie de Tours en Savoie

1307, route Porte de Tarentaise - 73790 TOURS-EN-SAVOIE

Tél : (04) 79 31 00 73 - Fax : (04) 79 31 07 92 - Mail : mairietoursavoie@wanadoo.fr

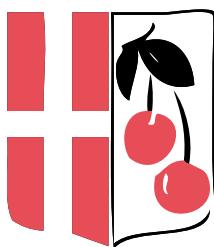
Horaires d'ouverture : mercredi : 14h00-17h30

Lundi : 14h00-17h30 jeudi : 10h00-12h00 / 13h30 – 17h30

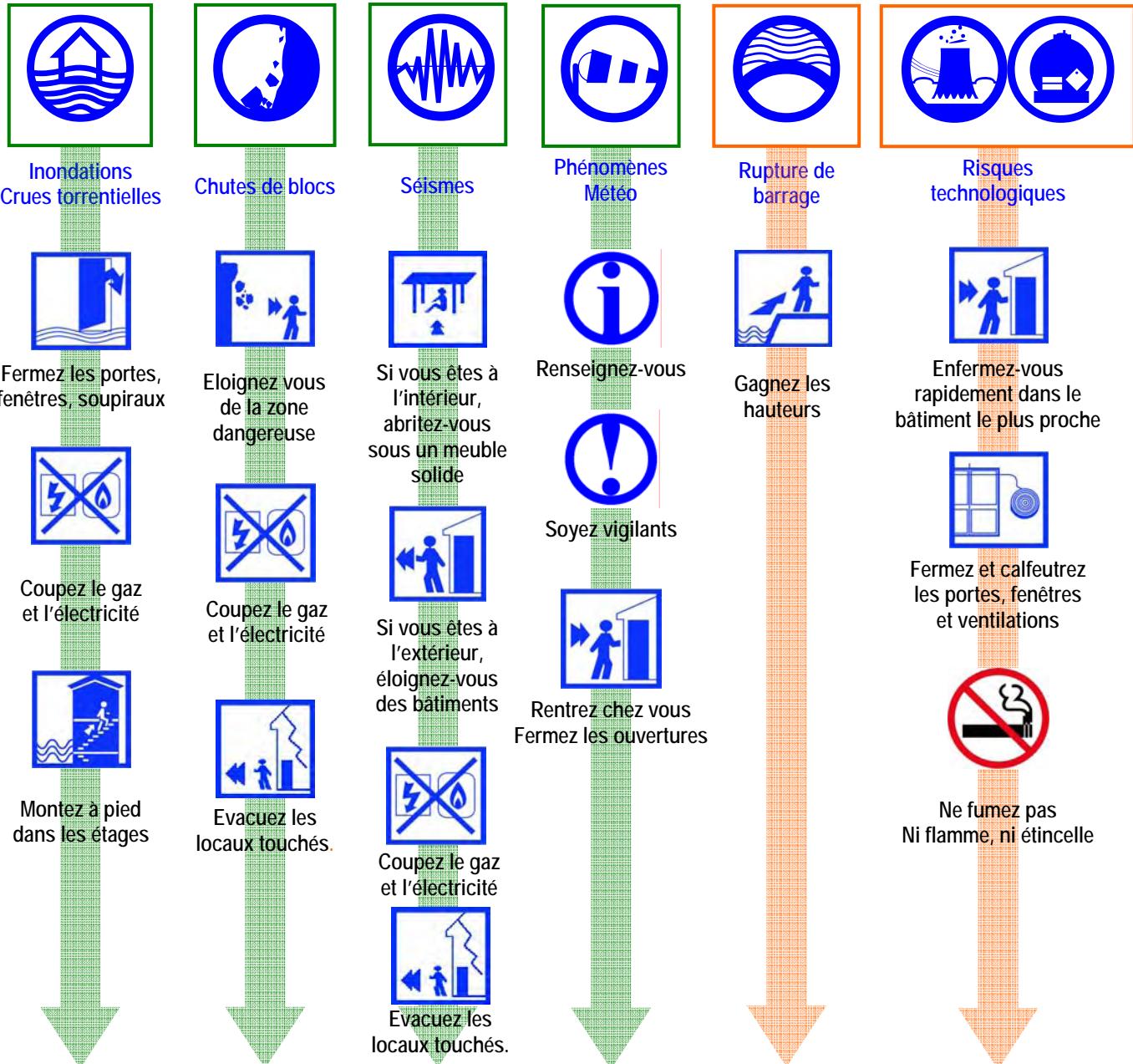
Mardi : 13h30-17h30 vendredi : 13h30-17h30

Institut des Risques Majeurs (IRMa) : www.irma-grenoble.com

Portail du ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net



Les bons réflexes en cas de risque



Les numéros à connaître pour signaler un risque

Urgences médicales : 15
Sapeurs Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 04 79 32 00 17

Maïrie de Tourn en Savoie
Standard Maïrie
Appel d'urgence 04 79 31 00 73
06 77 48 57 35

Document élaboré par Arlysère, Syndicat Intercommunal du Bassin d'Albertville

► Syndicat d'études et prospectives ► Ingénierie Conseil ► au service des collectivités
► Animation, gestion et suivi des politiques de développement territorial

Espace Economie Emploi Formation - 47, avenue Jean Jaurès - BP 20109 - 73207 ALBERTVILLE Cedex
Tél 04 79 10 01 80 - Fax 04 79 10 01 81 - Mail contact@arlysere.fr - Internet www.arlysere.fr

